

Intervenantes Sociales en Commissariat et Gendarmerie (ISCG) : un rôle crucial dans la lutte contre les violences intra-familiales

Depuis plusieurs années, **une équipe départementale pour le traitement des violences intra-familiales est mise en place**. Ce dispositif permet d'accompagner les victimes et co-victimes de violences intra-familiales : femmes, hommes, enfants, personnes en situation de handicap mais aussi seniors. Cette équipe est composée de 5 Intervenantes Sociales basées et intervenant au sein de gendarmeries et commissariats sur tout le territoire. Saisies directement par les forces de l'ordre en cas de dépôt de plainte, de procédure judiciaire, ou suite à une intervention, leur rôle est **d'accompagner en urgence les victimes dans leurs démarches** : faire connaître et valoir leurs droits (ouverture des droits CAF, accès à un logement, ...) et leur possibilité d'action en justice. Ces victimes trouvent ainsi un interlocuteur de proximité pour obtenir des informations et des conseils.

L'encadrement technique et hiérarchique de cette équipe est confiée depuis début 2024 à Lucie Véron, responsable du service de prévention et protection familiale, rattachée à la Direction de l'Inclusion et de l'Action Sociale. Cette nouvelle organisation permet une fluidité de travail en interne et une plus grande lisibilité pour les partenaires et financeurs. Ce qui garantit la continuité et la qualité de service rendues aux Eurois.



C'est moi qui le dit !

Assistante sociale de formation, Lucie Véron a occupé un poste d'ISCG durant 2 ans. Par son expérience, elle apporte une véritable expertise terrain. "Je suis ravie de la création de ce poste qui permettra de renforcer nos actions, notamment en matière de prévention, sur l'ensemble des territoires". Lucie rappelle aussi que **"Chaque geste compte pour lutter contre les violences intrafamiliales. Ensemble, nous pouvons faire la différence et endiguer ce phénomène !"**

Les 4 missions du service de prévention et protection familiale :

- Lutter contre les violences intra-familiales
- Accompagner les personnes vulnérables
- Lutter contre la radicalisation (GIP)
- Coordonner la prévention spécialisée

Cap sur 2025 !

Insertion : Avec l'entrée en vigueur de la loi plein emploi le 1 er janvier, certains agents assumeront désormais le rôle de référents RSA. Nouveau défi qui représente également l'opportunité de transformer le regard porté sur l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus vulnérables et reposer le sujet de la personne actrice de son parcours d'accompagnement.

Plan ambition santé : poursuite des actions avec le déploiement de la médecine salariée et les unités Doct'Eure, dégager du temps médical aux médecins, développer l'exercice coordonné, la télémedecine, préparer l'installation des professionnels de demain, conforter la prévention, promouvoir le territoire et attirer les jeunes.

[Consultez ici les détails](#)

Mise en lumière de notre Délégation

Déploiement d'une stratégie de communication ambitieuse : campagne de communication euroise et mise en lumière nationale de nos actions, actualisation des supports avec une nouvelle charte graphique Délégation, renommage des sites sociaux, nouveau site internet, ... Pour mener à bien ces chantiers toutes les directions seront impliquées !



Pacte des solidarités : quel bilan 1 an après ?



73 actions lancées sur 100 planifiées !

L'état d'avancement dans le détail par thématique ?

[Cliquez ici !](#)